



COMMUNE DE REMUZAT

DEL- 02 -13102022

Délibération du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le 13 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 22/11/2022
Reçu en préfecture le 22/11/2022
Affiché le
ID : 026-212602643-20221013-DEL_02_131022-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation : 05/10/2022
AUBERY Chantal	X				Secrétaire de séance : Thierry SERRE
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X				
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc		X		Éric BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	11	9	2		

OBJET : création d'un espace culturel, bibliothèque et numérique, d'une maison des associations et service public-. Demande de subvention DSIL

Monsieur le Maire informe que la période de dépôt des dossiers de demandes de financement pour la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) est ouverte depuis le 15 septembre jusqu'au 30 novembre 2022

Les travaux liés à la création d'un espace culturel, bibliothèque et numérique, d'une maison des associations et service public sont éligibles à la DSIL subvention de l'Etat

L'estimatif sera établi par le maître d'œuvre (cabinet d'architectes ARMAND-COUTELIER mi-novembre.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de solliciter l'aide de l'Etat, **DSIL**, pour les travaux liés à la création d'un espace culturel, bibliothèque et numérique, d'une maison des associations et service public

Fait à Remuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0